



## Prenez part à la révolution!



### Aidez des générations de jeunes patients à redevenir tannants

Si vous voulez laisser votre marque et poser un geste significatif pour l'avenir des enfants malades du Children, nous avons un nouveau défi à vous proposer, pour une durée limitée, unique en son genre au Québec. Il s'agit du **Défi héritage**, une façon inédite de faire un **don planifié**.

#### Avez-vous envisagé ou avez-vous déjà pris des dispositions pour laisser un legs testamentaire au Children?

Le moment est bien choisi pour nous faire connaître vos intentions. Avec le Défi héritage, vous avez la possibilité de contribuer à l'amélioration des soins offerts aux jeunes patients du Children pour de longues années à venir, et ce, de plusieurs façons.

Mieux encore, en nous avisant dès maintenant du don que vous laissez en héritage, 20 pour cent de sa valeur (jusqu'à 200 000 \$) sera versée immédiatement au bénéficiaire de l'une des six priorités du Children. Cette somme n'est pas soustraite de votre don; elle s'ajoute à sa valeur et elle est mise à profit immédiatement.

Et ce n'est pas le seul avantage. En sachant que vous souhaitez aider Le Children, nous pourrions bien sûr vous témoigner toute notre gratitude et nous assurer que vos intentions soient formellement documentées. Ainsi, nous serons prêts à respecter vos volontés au moment de recevoir votre don.

L'héritage que vous laisserez deviendra la pierre angulaire de programmes novateurs et d'initiatives qui favorisent la santé, l'éducation et le bien-être des générations futures.

Votre soutien et votre engagement sont essentiels pour pérenniser notre mission et décupler notre impact positif.

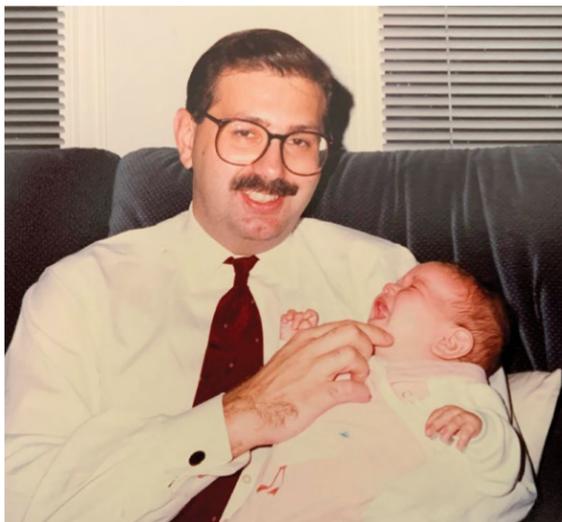
#### Merci de soutenir Le Children!

Renée Vézina, présidente  
de La Fondation de l'Hôpital  
de Montréal pour enfants

Norman E. Hébert, C.M., président du  
conseil d'administration de La Fondation  
de l'Hôpital de Montréal pour enfants

# Mettre en place un héritage durable

## L'importante contribution de Greg Rokos au Children



Greg Rokos avec sa fille Christine

En 1993, Christine a subi une intervention chirurgicale novatrice peu invasive au Children afin de refermer son trou au cœur. Elle était au bloc opératoire à 8 heures, et, à 20 heures, elle jouait à la maison. L'expérience de Christine illustre l'engagement de l'Hôpital à l'avancement continu des soins pédiatriques.

« Dans d'autres hôpitaux de Montréal, ma fille aurait subi une opération à cœur ouvert, suivie d'une longue convalescence et aurait gardé une grosse cicatrice », déclare Greg Rokos, président et chef de la direction d'ESI Technologies.

Ardent défenseur du Children depuis 20 ans, M. Rokos est ancien président et actuel membre du conseil d'administration et membre du Cabinet de campagne de La Fondation du Children. Il fait don de son temps et de ses ressources financières pour s'assurer que les enfants malades du Québec bénéficient des mêmes normes élevées de soins qui ont eu une incidence profonde sur sa famille.

M. Rokos va encore plus loin en participant au Défi héritage du Children. Il a manifesté son intention de faire un don ou un legs dans son testament. Grâce à cette

campagne, 20 % de la valeur de sa contribution, jusqu'à un maximum de 200 000 \$, sera jumelée pour soutenir les enfants gravement malades qui ont besoin d'une aide immédiate. Plus tard, son legs permettra aux chercheurs, aux médecins, au personnel soignant et de soutien du Children de continuer à fournir des soins novateurs qui profiteront non seulement à ses descendants, mais aussi à tous les enfants malades du Québec et à la société dans son ensemble, et ce, pour longtemps.

M. Rokos a fait part de sa décision en matière de legs à ses enfants. Ils ont été ravis de la nouvelle et la considèrent comme un don de la part de toute la famille.

« Il y a un équilibre dans la vie. Il faut donner pour recevoir. Cela doit être un geste désintéressé. Je choisis de donner à des organismes ou à des causes novatrices, comme celle du Children, qui aident tant de personnes, tout comme elles l'ont fait pour notre famille. »



Greg et Christine Rokos ont aujourd'hui à cœur d'aider les jeunes patients du Children – pour des années à venir.

# Le Children est dans vos plans? Dites-le-nous et votre don sera bonifié de 20%

Pour une durée limitée, les legs de bienfaisance confirmés dans le cadre du Défi héritage seront jumelés à 20 %\*, somme qui pourra être mise à contribution dès aujourd'hui, grâce au programme de jumelage de dons.

Un fonds de jumelage de 5 millions \$, financé par de généreux donateurs résolus à laisser leur marque dans l'histoire du Children, a été constitué pour soutenir les priorités stratégiques de l'Hôpital. En confirmant un legs de bienfaisance, vous avez la possibilité d'appuyer l'une des six priorités de l'Hôpital.

Le Défi héritage permet d'amplifier votre impact futur sans débours un sou de plus aujourd'hui. C'est la formule parfaite : votre générosité perdurera dans le temps et vous aurez le bonheur de voir des enfants retrouver leur belle énergie débordante.

« Si vous songez à offrir un avenir plus en santé aux futures générations, vous avez là une rare occasion d'être témoin de ce que votre générosité permet d'accomplir », souligne Susan Elias, directrice, dons principaux et dons planifiés.

Laissez un héritage significatif aux jeunes patients du Children tout en ayant un impact immédiat sur les soins et le soutien offerts aux enfants malades.

\*Jusqu'en décembre 2026 et jusqu'à concurrence de 200 000 \$



## Comment participer au Défi héritage?

1. Désignez La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants comme bénéficiaire soit dans :

- votre testament
- votre fiducie de bienfaisance
- votre police d'assurance-vie ou
- vos rentes de bienfaisance

2. Remplissez le formulaire de confirmation du legs au Défi héritage. Vous pouvez l'obtenir :

- en scannant le code QR ci-contre
- en visitant [fondationduchildren.com/formulairelegs](https://fondationduchildren.com/formulairelegs)
- en contactant Samar El Soufi, conseillère principale, dons planifiés au 514 934-4846, poste 29226 ou à [sels@mchf.com](mailto:sels@mchf.com)

3. Choisissez l'une des 6 priorités du Children (Voir page suivante)

Aidez des enfants comme Tyler



# Choisissez la priorité qui vous tient le plus à cœur



## Le Fonds pour la santé des enfants

Donnez à l'Hôpital la possibilité d'affecter les fonds, là, où ils sont les plus utiles, notamment à l'aide directe lorsque les enfants et les familles éprouvent des difficultés financières en raison de la maladie ou de l'hospitalisation de leur enfant.

## L'innovation, moteur de la médecine de demain

Investissez dans la recherche, les nouvelles technologies et la formation des futurs professionnels de la pédiatrie. Vous assurerez la réalisation de grandes découvertes et permettrez au Children d'attirer les meilleurs spécialistes du monde.

## L'amélioration du milieu de guérison du Children

Les enfants et leur famille sont au cœur des priorités du Children. Des services éducatifs au programme d'art, tout est mis en œuvre pour faire de l'Hôpital un lieu accueillant et réconfortant pour apaiser, éduquer et divertir nos jeunes patients dans les moments difficiles.

## Les soins spécialisés pour les enfants les plus malades du Québec

Chaque année, 7 000 interventions spécialisées sont pratiquées au Children et les cliniques ambulatoires reçoivent 100 000 visites de patients. Vous permettrez à nos professionnels de donner à chaque enfant malade toutes les chances de guérison ou de survie possibles.

## Les meilleurs soins pour les mamans et leurs bébés

Soutenez le centre des naissances ultramoderne du Children, son programme d'obstétrique et son unité de soins intensifs néonataux. Vous favoriserez l'obtention de meilleurs résultats et la découverte de moyens novateurs pour traiter nos patients les plus fragiles.

## La santé mentale et comportementale

Aidez Le Children à demeurer à l'avant-garde en offrant des programmes et des services pour prendre en charge les adolescents en crise, les troubles alimentaires, les problèmes de développement neurologique et les besoins particuliers des patients atteints d'un trouble du spectre de l'autisme.

### En résumé



#### CONFIRMEZ VOTRE LEGS DE BIENFAISANCE

Utilisez le formulaire de confirmation du legs caritatif



#### 20 % SERA JUMELÉ DÈS AUJOURD'HUI

Jusqu'à concurrence de 200 000 \$ de la valeur de votre futur don



#### UN IMPACT IMMÉDIAT

Les fonds jumelés seront alloués à l'une des priorités choisie



#### UN AVENIR PLUS RADIEUX

pour les nouvelles générations d'enfants grâce à votre don planifié

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Samar El Soufi – Conseillère principale, dons planifiés au 514 934-4846, poste 29226 sels@fhme.com [fondationduchildren.com/fr](http://fondationduchildren.com/fr)